

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme
Amélie Bry - abry@abilways.com

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue du Louvre 35 - 75002 Paris
Tél. : +33 1 40 26 00 92
serviceclient-lu@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

450 € HT

Réduction de 50 € HT* pour toute inscription reçue avant le 26/02/21 (REDUC50)

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant : par virement à notre banque - BGL BNP Paribas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLLULL, au nom d'IFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation. Le groupe Abilways IFE Luxembourg, IFE, CPPI, ISA, ACP FORMATION, PRAMAD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebenelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de limitation, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une rectification du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse : correctionbdt@abilways.com ou par téléphone au +331 40 26 00 92 ou par courrier postal à l'adresse suivante : Rue du Louvre, 35 - FR-75002 Paris

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire. Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Mardi 23 mars 2021 (après-midi) - Luxembourg ou à distance

Le nombre de places en présentiel est limité. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances le justifient.

© AdobeStock

Conférence en mode
PRÉSENTIEL ou DISTANCIEL
au choix



Nombre de places en présentiel limité



IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



26450E WEB

IFE
by **ABILWAYS**

MARDI 23 MARS 2021 (APRÈS-MIDI) • LUXEMBOURG

Le rendez-vous du spécialiste RH

TÉLÉTRAVAIL, PROTECTION DES DONNÉES,
SANTÉ ET SÉCURITÉ DU SALARIÉ

**RÉDUCTION
50 € HT**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 26/02/21
(REDUC50)



www.ifebenelux.lu



Amélie Bry
Conference Manager
abry@abilways.com

Ce rendez-vous annuel est incontournable.

La session sera dédiée au télétravail : que se soit en matière de législation, de santé des salariés et de protection des données (côté employeurs ou côté salariés).

Vous pourrez bénéficier de toutes les informations utiles en lien avec les nouveautés réglementaires et les bonnes pratiques des experts du secteur qui accompagnent les entreprises.

Parmi les dossiers chauds, seront abordées les questions complexes suivantes :

- Quelles nouveautés en matière de **télétravail** ?
- Quelles sont les recommandations en **matière de santé** du collaborateur en télétravail ?
- Quelles sont les bonnes pratiques en matière de **protection des données** ?

Ne manquez pas cette prochaine édition.

POUR QUI ?

- Tax directors
- HR directors
- Tax managers
- HR officers
- HR managers
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion de carrières
- Responsables expatriation et mobilité international
- Responsables administration du personnel
- Compensation & Benefits managers
- Responsables payroll
- Responsables juridiques et financiers
- Avocats et juristes

POURQUOI ?

- Maîtriser les évolutions récentes et les réformes en cours qui auront un impact sur les salariés
- Faire le point sur toutes les questions liées à la santé des salariés
- Déterminer les bonnes pratiques en matière de protection des données



COMMENT ?

• Si vous assistez à cette **conférence en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée envoyée avant ou au moment de la conférence
 - d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
 - de présentations d'experts suivies par des sessions de questions / réponses
- Toutes les précautions seront prises sur le lieu de la conférence afin de respecter la législation en vigueur et les mesures de distanciation sociale.*



• Si vous assistez à cette **conférence en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée envoyée avant la conférence ou au moment de la conférence
- d'une connectivité constante du participant avec les intervenants et participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes

Si les circonstances sanitaires nous y obligent, la conférence se tiendra uniquement en mode distanciel à la date prévue.



PROGRAMME

MARDI 23 MARS 2021 (APRÈS-MIDI)

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Annie ELFASSI, Avocat à la Cour

Associée, Employment & litigation - **BAKER MCKENZIE LUXEMBOURG**

13h15 Accueil des participants

13h30 Introduction par la Présidente de séance

13h45

Télétravail

- Quelles sont les nouveautés de l'accord sur le télétravail ?
- À qui s'applique la convention ?
- *Quid* du télétravail régulier ou télétravail sporadique
- Modalités d'exécution du télétravail

Annie ELFASSI

14h45 Pratique

Télétravail et santé au travail

- Télétravail : quels risques pour votre santé ?
- Comment organiser son espace de travail ? Conseils ergonomiques
- La gestion du stress en télétravail : planification de sa journée, déconnexion, équilibre et hygiène de vie

Sandrine SCULFORT-TOMASINI

Directrice Médicale - Médecin du travail

ASTF - ASSOCIATION POUR LA SANTÉ AU TRAVAIL DU SECTEUR FINANCIER

15h45 Pause

16h00

Cybersécurité et protection des données : quelles sont les bonnes pratiques en télétravail ou en dehors du bureau ?

- De quels risques cyber parle-t-on ?
- Phishing, hacking du middle, vol de données des employés...
- Volet technique : le contrôle des salariés : qu'est-ce qui est autorisé ? Comment ?
- Comment assurer la protection des données ?
- Avez-vous rédigé des règles pré-définies de télétravail qui énoncent les actions à mettre en place par tous les salariés pour assurer la sécurisation des données ? La charte de télétravail

Julien WINKIN

Managing Partner | External DPO

LUXGAP

17h00 Séance de questions/réponses

17h15 Fin de session

IFE Luxembourg est reconnu par le barreau du Luxembourg